

L'évolution de l'emploi du Grand Amiénois face à la crise

Insee Analyses Hauts-de-France n° 34 – Décembre 2016

Entre 2008 et 2014, le Grand Amiénois a été confronté à une perte significative d'emplois (- 3,3 %) tout en connaissant une poursuite de la tertiarisation de son économie, notamment par le développement des centres d'appel qui a permis au territoire de limiter les effets de la crise sur le marché local de l'emploi.

Parallèlement à ces deux tendances, les filières d'excellence du territoire (santé, aéronautique) ont connu des reconfigurations spatiales notables ou des dynamiques spécifiques qui ont occasionné des évolutions importantes de la répartition géographique des emplois. Le transfert d'une majeure partie de l'offre hospitalière au sud de l'agglomération amiénoise, dans la commune de Salouël, en est une parfaite illustration. Simultanément, le pôle aéronautique de Méaulte connaît une croissance importante grâce à la dynamique de développement spécifique à l'industrie aéronautique et à ses marchés de spécialisation.

Conscient du potentiel économique de certains domaines d'activité, le territoire a engagé un processus de structuration de filières à potentiel d'avenir (santé, numérique et stockage de l'énergie). Cette démarche a pour ambition de positionner le territoire autour de l'économie de la connaissance et de l'innovation et de consolider la place du Grand Amiénois dans le nouvel espace régional.

Retrouvez les résultats complets de cette étude sur insee.fr :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=27&idfacette=5>

À paraître en janvier 2017 :

Les effets de la géographie des emplois au sein de l'agglomération sur les territoires du Grand Amiénois

L'agglomération amiénoise réunit 90 000 emplois, soit près de trois quart des emplois du Grand Amiénois. Ce poids considérable confère à la métropole un rôle particulier vis-à-vis des communautés de communes qui l'entourent : 4 actifs sur 10 qui résident dans ces territoires travaillent dans la métropole amiénoise.

Pour les actifs de ces dernières, le centre-ville, avec 28 000 emplois, est le premier lieu de travail (7 000 actifs du Grand Amiénois hors Amiens Métropole y travaillent).

Cependant, les actifs habitant dans les territoires périurbains et ruraux du Grand Amiénois ont une tendance plus marquée à travailler dans les pôles périphériques que ceux qui résident dans l'agglomération, et prioritairement dans les zones les plus accessibles par la rocade. Les intercommunalités au nord et à l'ouest du Grand Amiénois sont placées dans une situation de dépendance affirmée vis-à-vis de l'espace industriel nord qui offre un emploi à plus d'un actif sur dix résidant dans ces territoires.

Les zones marquées par des activités nécessitant des compétences spécifiques, comme le centre-ville d'Amiens et certaines zones spécialisées, attirent des actifs résidant plus loin, notamment d'Île de France. Ainsi, ces derniers ont trois fois plus tendance à travailler dans le pôle regroupant le CHRU et le campus sud de l'université Picardie Jules Verne que les habitants des autres territoires.

Répartition des emplois au sein de l'unité urbaine d'Amiens

